

DÉLÉGATION DE SERVICES PUBLICS

Conformément aux dispositions de l'article L1411-3 du code général des collectivités territoriales (CGCT), les délégataires ont produit un rapport retraçant les opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public, ainsi qu'une analyse de la qualité de service.

C'est donc un résumé de ces rapports qui est présenté au conseil municipal, l'intégralité de ceux-ci étant consultable en Mairie.

Les délégataires concernés sont :

- I - LISPACH EXPLOITATION (page 2)
- II - TELESKIS DU BRABANT (page 6)
- III - LA BRESSE LABELLEMONTAGNE (page 8)
- IV - M. Unal GOK (restaurant La Passerelle et Bowling) (page 26)

I - LISPACH EXPLOITATION

RAPPORT ACTIVITE – 2019/2020

L'ouverture du domaine skiable a eu lieu le 30 décembre 2019 et la fermeture le 14 mars 2020.

Quelques chiffres de la Saison 2019-2020 :

- 63 jours d'ouverture presque exclusivement partielle, (-22 jours par rapport à A-1), le domaine n'a été ouvert que 2.5 jours totalement
- 8 113 journées skieurs (12 038 en moins par rapport à A-1)
- Chiffre d'affaires en baisse de 60%, fréquentation des groupes scolaires en baisse de 60% (manque de neige même en ski de fond, puis contraintes sanitaires liées au Covid-19)

➤ Taxes communales

Période :	4 ^{ème} trim. 2019	1 ^{er} trim.2020	Total saison
- Taxes s/Remontées Mécaniques (3%) :	22 €	1 966 €	1 988 €
- Redevance Loi Montagne (4.10%) :	31 €	2 687 €	2 718 €
- Total taxes TTC	53 €	4 653 €	4 706 €
- <i>Rappel saison 2018/2019</i>			12 697 €

Activité :

- Les vacances de Noël :
Une nouvelle fois marquées par l'absence de neige naturelle. La neige additionnelle a permis d'exploiter une petite partie du domaine (téléski Ecole et téléski du Lac), à partir du 30 décembre 2019.
- Mois de janvier :
Comme l'année précédente, le mois de janvier a souffert d'un déficit d'ensoleillement, en particulier les week-ends, et surtout d'un manque de neige de façon permanente. Les épisodes pluvieux et venteux ont fait beaucoup de dégâts sur le peu de manteau neigeux, et ceci de manière incessante. De fait, l'offre pour les skieurs des environs et des scolaires a été tout à fait insatisfaisante. Les réservations, qui avaient été plutôt encourageantes, ont fini par être annulées pour la plupart.
- Mois de février :
Le mois de février a atteint des records de pluviométrie, ce qui n'a permis que des ouvertures partielles du domaine hormis 2.5 jours d'ouverture totale, avec bien entendu une répercussion importante, une réduction sur les tarifs.
Les vacances de février ont été concentrées sur les semaines 8 et 9, mais du fait des intempéries et du manque de neige, et donc du peu de pistes ouvertes, la fréquentation a été très diminuée.

➤ Mois de mars :

Depuis le début du mois, les annulations se sont succédées au rythme des annonces liées à la propagation du virus et de la fonte du peu de neige encore présente.

En conclusion, la saison 2019/2020 a été catastrophique. L'impact en termes de volume d'activité est largement comparable à celui subi par les entreprises les plus touchées par la crise sanitaire. C'est de loin la plus mauvaise saison réalisée lors de la gestion du domaine skiable avec une perte considérable en termes de résultat, sans pour autant perdre de vue que l'équilibre financier reste des plus difficiles à atteindre. La fidélisation du personnel saisonnier n'en est d'ailleurs rendue que plus difficile.

Cette intersaison ne verra aucun investissement. Les travaux d'entretien et de maintenance strictement nécessaires, dans le cadre de la DSP, à la poursuite de l'exploitation des remontées mécaniques et du domaine skiable seront toutefois effectués.

Documents fournis par le délégataire :

- Bilan et compte de résultat, établis par l'Expert-comptable, au 30/11/2019
- Inventaire des biens de retour et de reprise (situation au 30/11/2019)
- Registre de sécurité

COMPTE DE RESULTAT LISPACH EXPLOITATION au 30/11/2019

	Exercice N au 30/11/2019	Exercice A-1 au 30/11/2018	ECART A/A-1 en €	ECART A/A-1 en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Montant net du CA	190 291	197 755	-7 464	-3,77%
Production stockée	0	0	0	
Production immobilisée	0	0	0	
Reprises, transfert de charges	2 762	2 055	707	34,40%
Autres produits	301	66	235	ns
TOTAL PRODUITS EXPLOITATION	193 354	199 876	-6 522	-3,26%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achat matières et autres appro.	1 281	1 492	-211	-14,14%
Variation de stock	-407	412	-819	-198,79%
Autres achats et charges externes	81 214	70 339	10 876	15,46%
Impôts et taxes	7 386	9 039	-1 653	-18,29%
Salaires et traitements	79 673	82 403	-2 730	-3,31%
Charges sociales du personnel	15 886	16 482	-596	-3,62%
Dotations aux amort sur immo	34 656	38 942	-4 286	-11,01%
Autres charges	72	3 243	-3 171	ns
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	219 760	222 351	-2 591	-1,17%
RESULTAT D EXPLOITATION	-26 406	-22 475	-3 931	17,49%
Produits Financiers	256	164	92	ns
Charges Financières - Intérêt et charges assimilées	856	1 431	-575	-40,17%
RESULTAT FINANCIER	-600	-1 267	667	52,62%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-27 006	-23 742	-3 264	13,75%
Produits exceptionnels - s/opération en capital	32 565	12 965	19 600	151,18%
Reprises s/déprec. Et prov., transferts charges	19 393	170	19 223	ns
Charges exceptionnelles s/op de gestion		979	-979	ns
Charges exceptionnelles s/op en capital			0	
Dot.aux amort. Dépréciations et provisions		14	-14	ns
RESULTAT EXCEPTIONNEL	51 958	12 142	39 816	327,94%
Impôts sur les bénéfices	3 686	-4 847	8 533	-176,05%
TOTAL PRODUITS	245 568	213 176	32 394	15,19%
TOTAL CHARGES	224 302	219 929	4 373	1,99%
RESULTATS DE L'EXERCICE	21 267	-6 753	28 021	414,92%

LISPACH EXPLOITATION

BILAN - ACTIF		NET AU 30/11/2019	NET AU 30/11/2018	Ecart
ACTIF IMMOBILISE		20 535 €	50 927 €	-30 392 €
Immobilisations corporelles	Terrains	167 €	349 €	-182 €
	Constructions		332 €	-332 €
	Installations techn. mat. & outillage	20 297 €	50 188 €	-29 891 €
Immobilisations financières	<i>Participations</i>	14 €	- €	14 €
	<i>Autres titres immobilisés</i>	57 €	57 €	0 €
ACTIF CIRCULANT		69 817 €	74 017 €	-4 201 €
Stocks et en cours	Matières premières et approv.	3 478 €	3 070 €	408 €
Créances	Autres créances	33 509 €	41 366 €	-7 857 €
	Disponibilités	16 198 €	20 303 €	-4 105 €
	Charges constatées d'avances	16 632 €	9 279 €	7 353 €
TOTAL ACTIF		90 352 €	124 945 €	-34 592 €

BILAN - PASSIF		AU 30/11/2019	AU 30/11/2018	Ecart
CAPITAUX PROPRES		7 586 €	11 677 €	-4 091 €
	Capital	7 500 €	7 500 €	0 €
Réserves	Réserve légale	750 €	750 €	0 €
	Autres réserves	12 720 €	12 720 €	0 €
	Report à nouveau	- 38 037 €	- 31 284 €	-6 753 €
	Résultat de l'exercice	21 267 €	- 6 753 €	28 020 €
	Subventions d'investissement	3 386 €	9 351 €	-5 965 €
	Provisions réglementées		19 393 €	-19 393 €
DETTES		82 294 €	113 268 €	-30 975 €
Dettes financières	Emprunts auprès Ets de crédit	416 €	23 574 €	-23 158 €
	Emprunts et dettes financières div.	50 312 €	60 386 €	-10 074 €
Dettes Exploitation	Dettes fournisseurs et cptes rattachés	22 704 €	23 504 €	-800 €
	Dettes fiscales et sociales	7 224 €	5 805 €	1 419 €
	Autres dettes	1 638 €		1 638 €
COMPTES DE REGULARISATION		471 €	- €	471 €
	Produits constatés d'avance	471 €		471 €
TOTAL PASSIF		90 352 €	124 945 €	-34 593 €

II - TELESKIS DU BRABANT

Retour sur l'hiver 2018/2019 :

La saison 2018/2019 a connu un enneigement tardif mais bon dans son ensemble.

Au 4 740 journées skieurs vendues, il faut ajouter 372 gratuités bressaudes, ce qui représente 7.8% des journées skieurs vendues

Pas de problèmes de déneigement et donc d'accès puisque les chutes de neige n'ont pas eu lieu pendant les vacances.

L'accès facile et le beau temps ont contribué au bon résultat de cette saison.

Le chiffre d'affaires Remontées mécaniques, de référence des 3 dernières années est de 40 959 € HT.

Le C.A de cette saison 2018/2019 est supérieur de 26.61% de ce CA moyen et se place à la 2^{ème} position des 6 dernières saisons.

➤ **COMPTE DE RESULTAT DU 01/10/2018 AU 30/09/2019 :**

Compte de Résultat - Remontées Mécaniques - LE BRABANT - M. B. Géhin						
		01/10/2018 au 30/09/2019	01/10/2017 au 30/09/2018	01/10/2016 au 30/09/2017	01/10/2015 au 30/09/2016	01/10/2014 au 30/09/2015
Produits d'exploitation	Production vendue :					
	Biens	90 494 €	86 300 €	52 675 €	84 474 €	105 592 €
	Services					
	Chiffre d'Affaire Net	90 494 €	86 300 €	52 675 €	84 474 €	105 592 €
Charges d'exploitation						
	Autres achats et charges externes	43 554 €	44 655 €	35 051 €	44 882 €	40 080 €
	Impôts, taxes et versement assimilé	315 €	369 €	202 €	265 €	386 €
	Salaires et Traitements	8 379 €	9 987 €	9 882 €	9 578 €	9 728 €
	Charges sociales	1 160 €	2 027 €	2 082 €	2 070 €	2 173 €
	Dotations d'exploitation sur immobilisation	14 903 €	22 985 €	33 852 €	40 884 €	41 095 €
	Autres charges d'exploitation	1 400 €	1 014 €	875 €	1 359 €	1 865 €
	Charges d'exploitation	69 711 €	81 037 €	81 944 €	99 038 €	95 327 €
Produits financiers						
Charges financières						
Frais mixte				13 209 €	11 508 €	9 983 €
Produits exceptionnels						
	Quote-part Subvention		1 457 €	7 044 €	10 000 €	10 000 €
	Produits exceptionnels	- €	1 457 €	7 044 €	10 000 €	10 000 €
RESULTAT (bénéfice ou perte)		20 783 €	6 720 €	-35 434 €	-16 072 €	10 282 €

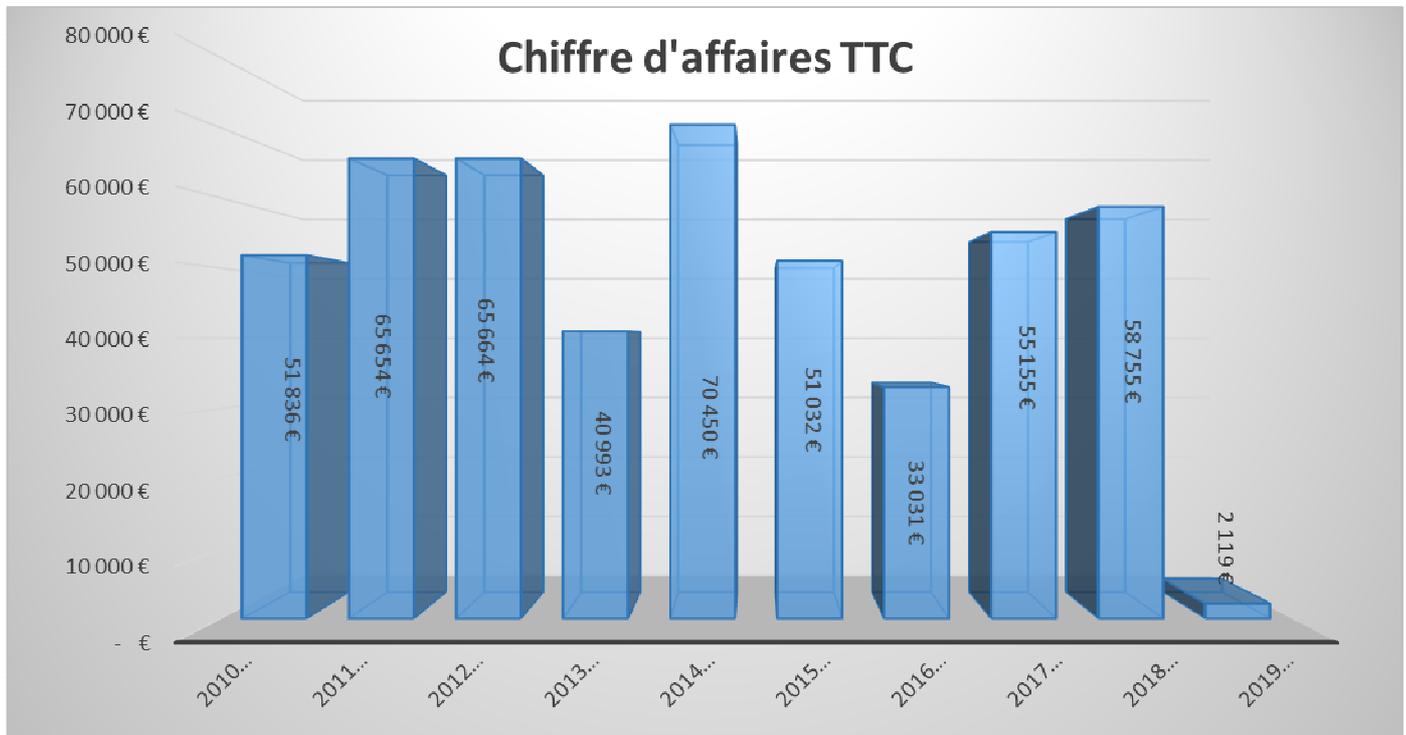
- **HIVER 2019/2020**

Ouverture de la station du **27 février 2020 au 08 mars 2020.**

➤ **Activité :**

	2019-2020		2018-2019		2017-2018		2016-2017		2015-2016		2014-2015		2013-2014	
dates ouverture de la station :	27/02/2019 au 08/03/2020		12/01/2019 au 20/03/2019		09/12/2017 au 18/03/2018		07/01/2017 au 11/03/2017		16/01/2016 au 28/03/2016		27/12/2014 au 22/03/2015		08/12/2013 au 15/03/2014	
Nombre jours d'ouverture	4,5	Ecart A/A-1 -64	68	Ecart A/A-1 -10	78	Ecart A/A-1 16	62	Ecart A/A-1 -10	72	Ecart A/A-1 0,00%	72	Ecart A/A-1 26,32%	57	-
<i>Piste verte</i>	4,5		68		78		61		72		72		57	
<i>Pistes bleues</i>	4		66		76		62		72		72		57	
<i>Pistes rouges</i>	-		40		18		11		23		42		4	
Journées skieurs	162	-96,58%	4 740	2,07%	4 644	57,48%	2 949	-34,93%	4 532	-30,76%	6 545	52,64%	4 288	-
Nombre de passages	2 916	-94,65%	54 548	-9,29%	60 137	60,00%	37 586	-35,06%	57 876	-52,38%	121 540	68,00%	72 345	-
C.A TTC	2 119	-96,39%	58 755	6,53%	55 155	66,98%	33 031	-35,27%	51 032	-27,56%	70 450	71,86%	40 993	-
Redevances communales	107		2 956		2 963		1 662		2 567		3 544		2 064	-
<i>TRM (taxe s/remontées mécaniques)</i>	50		1 556		1 459		875		1 351		1 865		1 086	
<i>Redevance Loi montagne</i>	56		1 400		1 504		787		1 216		1 679		978	

➤ **Evolution Chiffre d'Affaires :**



HIVER 2019/2020 :

La saison 2019/2020 a connu une situation climatique catastrophique, ce fut un hiver désastreux, avec impossibilité de tenir un manteau neigeux suffisant.

III - LA BRESSE – LABELLEMONTAGNE

Exploitation des remontées mécaniques de LA BRESSE-HOHNECK

Le rapport remis par la Sté LABELLEMONTAGNE analyse le fonctionnement de la délégation pour la saison Hiver 2018/2019 + Eté 2019, ainsi que la saison Hiver 2019/2020

I – ANALYSE DU FONCTIONNEMENT DE LA D S P sur l'exercice 2018/2019

1 – Saison Hiver 2018/2019 – Eté 2019 – Données générales

a) Saison hivernale 2018/2019 – Remontées mécaniques

Premières chutes de neige enregistrées les 29 et 30 octobre, première campagne d'enneigement pendant la première période de froid du 17 au 20 novembre 2018, mais un redoux conséquent fait fondre l'ensemble de la production de neige produite sur les pistes prioritaires. L'enneigement des pistes Bourvil, Blanchemer, Ecole, Petit Artimont et Bourvil Haute a pu être réalisé pendant la courte période de froid du 11 au 16 décembre 2018.

Ouverture de la station le samedi 22 décembre 2018, premier jour des vacances de Noël, avec un domaine skiable partiel, uniquement constitué de neige de culture, sur les pistes desservies par les télésièges de Vologne Express, La Lande Grand et Petit Artimont, et par les téléskis Ecole. Aucune chute de neige naturelle ne sera enregistrée avant le 9 janvier 2019.

Au vu des conditions d'enneigement au cours des vacances de Noël, un dossier de recours à l'activité partielle fin décembre a été engagé (5ème dossier au cours des 6 dernières années). Mais fort heureusement l'arrivée de la neige naturelle, 4 jours avant la date limite d'embauche des saisonniers, a permis de ne pas activer ce dispositif.

L'activité économique du domaine skiable, en ce début de saison, a été sécurisé, c'est un vecteur de confiance pour les clients dans le choix de la destination.

La totalité du domaine skiable équipé des installations de neige de culture, a pu être enneigé avec la 3^{ème} période de froid du 24 décembre 2018 au 30 janvier 2019. Les chutes de neige naturelle enregistrées au cours de cette période, 1.75 m cumulé entre le 10 et le 31 janvier, ont conforté l'ensemble du domaine skiable pour la suite de la saison. 80% des pistes seront ouvertes jusqu'à la fermeture le 31 mars 2019.

Pour une deuxième saison, aidés par l'investissement de 1.7 millions d'euros HT réalisé pour moderniser l'outil de production de neige, la démonstration est faite de la capacité à sécuriser plus rapidement le domaine skiable.

Bonne fréquentation durant les 4 semaines des vacances d'hiver, notamment avec une très forte affluence durant les 2 premières semaines par l'effet conjugué de la zone B et d'une météo ensoleillée. La semaine de vacances de la Belgique est venue renforcer la fréquentation de la dernière des quatre semaines.

Le début du mois de mars 2019 fut marqué par deux épisodes de vent fort, qui a obligé d'une part la fermeture des remontées mécaniques, à l'exception des téléskis Ecole, et d'autre part, le dédommagement de la clientèle porteuse de titres de transports.

La fréquentation à la sortie des vacances d'hiver a été plutôt basse, en deçà de la fréquentation N-1. La Bresse-Hohneck sera la seule station du massif encore ouverte durant la dernière semaine du 25 au 31 mars 2019

Quelques chiffres :

- Le domaine skiable a fonctionné au total 100 jours du 22/12/2018 au 31/03/2019 (pour 115 jours en 2017/2018)
- 383 891 journées skieur soit -5.2% par rapport à 2017/2018, mais en hausse de + 9.3% par rapport à la moyenne des 4 hivers précédents.
- Saison 2018/2019 : 7^{ème} rang des 10 dernières années en terme d'affluence, avec 4 092 292 passages et un chiffre d'affaires TTC de 8 242 K€ en diminution de -7.6% en euros courants par rapport à la moyenne des 4 saisons précédentes.
- Luge toute saison « Schlitte Mountain » : 45 038 passages enregistrés du 1/9/2018 au 31/03/2019 (soit +12.2 % par rapport à N-1), pour un C.A de 193 K€ HT (212 K€ TTC) soit +31.3% par rapport à l'hiver 2017/2018).

- **b) Déroulement de la saison estivale 2019 – Remontées Mécaniques (en lien avec l'activité VTT), et attractions enfants**

Remontées mécaniques :

Le télésiège débrayable de Vologne Express a fonctionné 86 jours du 4 mai au 15 septembre 2019. Aucun phénomène climatique défavorable majeur et/ou durable n'a marqué cette saison estivale. La saison a bénéficié d'une météo globalement ensoleillée sur les mois de juillet et août. Le Bikepark a été ouvert tous les week-ends et jours fériés et tous les jours des vacances scolaires.

Cette saison est la 8^{ème} saison où l'accès au télésiège Vologne Express fut proposé aux piétons et vététistes.

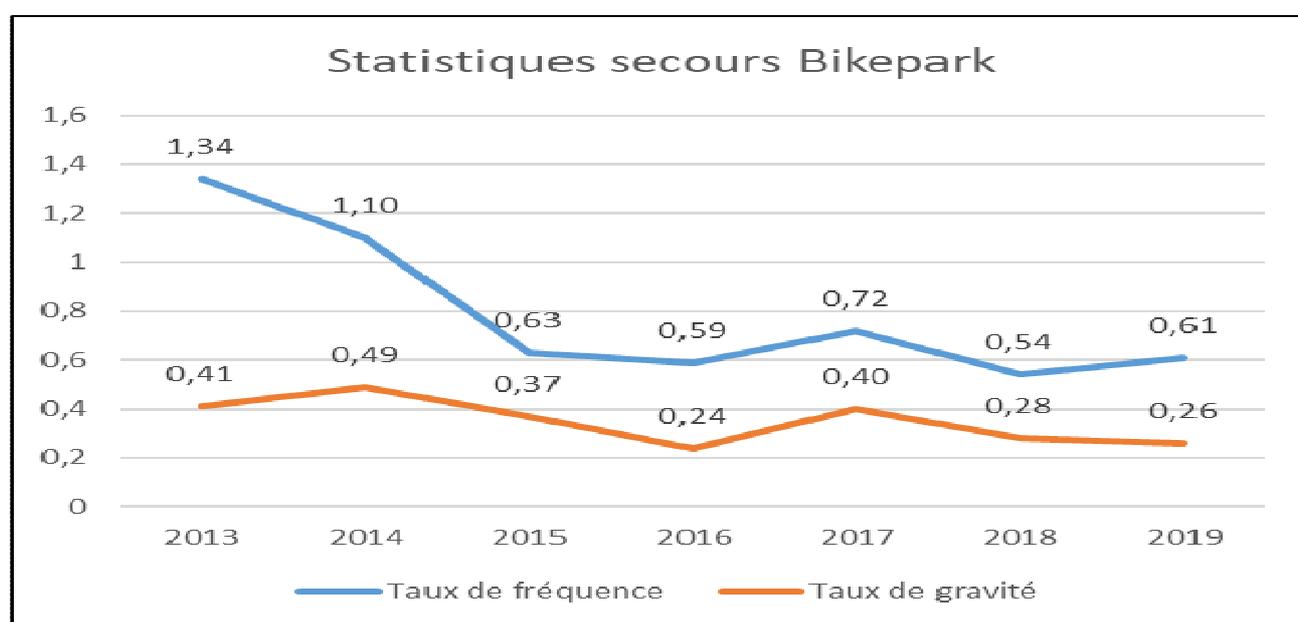
L'offre est composée de 11 pistes Bikepark, dont un Pump Track, 6 itinéraires VTT Cros Country et piétons et 1 retour station piétons. A chaque type de piste correspond une signalisation spécifique, identique d'une part à celle existante sur le massif pour les itinéraires Enduro VTT mise en place par l'OTL, et conforme d'autre part à la norme « AFNOR S52-110 Aménagement des pistes de descentes VTT » mise en place par les patrouilleurs VTT pour les pistes du Bikepark.

Quelques chiffres :

- Légère progression de l'activité Bikepark et une fréquentation piétonne en forte augmentation avec +17.5% de titres par rapport à l'année précédente.
- 96 719 passages sur le télésiège, soit +1.5% d'augmentation par rapport à la dernière saison, confirmant l'attrait de nos clients vététistes pour les 11 pistes Free Ride et Descente du Bikepark.
- Légère baisse de l'activité estivale avec un C.A RM de 257 K€ HT pour cette année 2019 (-1.3% par rapport à 2018)
- Pour la période de mai à septembre 2019, résultat d'exploitation de 104 K€ HT pour l'activité liée au TSD6 Vologne express, hors coûts de création des pistes VTT.

Comparatif secours Bikepark – été 2013 à 2019 :

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Jours d'ouverture	58	75	81	78	86	81	86
Nombre d'interventions	46	61	51	49	67	51	59
Dont interventions pompiers	14	27	30	20	37	27	25
Dont évacuations hélicoptérées	2	3	4	1	6	3	1
Passages télésiège montée	34 352	55 554	80 731	83 524	92 816	95 254	96 719
Fréquentation journalière (passages)	592	741	997	1 071	1 079	1 176	1 125
Taux de fréquence (= nombre secours / 1000 passages)	1,34	1,10	0,63	0,59	0,72	0,54	0,61
Taux de gravité (=nombre interv. Pompiers/ 1 000 passages)	0,41	0,49	0,37	0,24	0,40	0,28	0,26

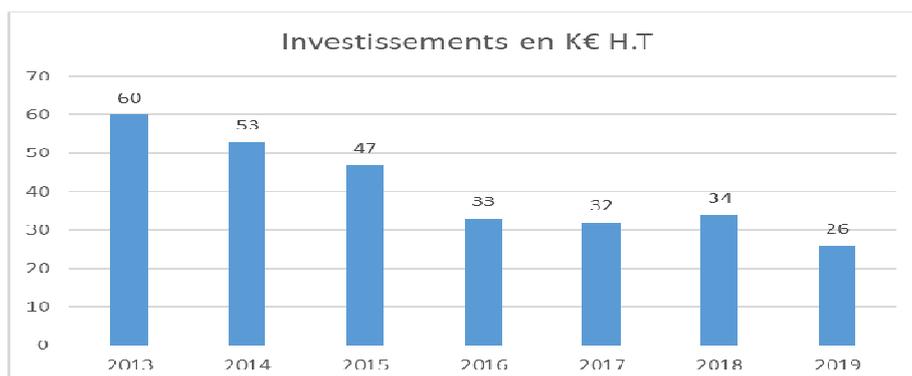


Très faible variation des taux de fréquence et de gravité pour cette saison 2019.

Sur les pistes du Bikepark, répartition des accidents par piste sensiblement identique à celle de la saison N-1 : la piste Schuss concentre plus de la moitié des accidents, la piste Virolo étant la 2^{ème} piste la plus accidentogène avec 6 accidents.

Bikepark:

Investissement Total de 285 K€ HT sur 7 ans dans la création des pistes et équipements du Bikepark depuis 2013 :



L'année 2019 permet de confirmer à nouveau l'atteinte d'un petit équilibre (hors investissement et frais de structure) pour l'activité liée au télésiège TSD6 Vologne Express.

Attractions :

En complément des deux principales activités : la luge toutes saisons Schlitte Mountain et l'accès au télésiège Vologne Express), il est proposé à la clientèle, au pied des pistes, face au restaurant Le Slalom, 5 activités connexes (hors DSP) à destination des 4-11 ans, dans le but de créer du lien entre les activités et une cohérence dans l'offre famille qui est voulue à destination de tous les âges : le WAOULAND attractions, avec :

- Structure gonflable de 17m de long,
- Un trampoline 4 pistes,
- Un parcours aventure de 8 ateliers + tyrolienne,
- Une Air Bag Bouée
- Une mini pelleuse,

le tout au pied des pistes, sur une surface aménagée et paysagée avec aires dédiées en terre du Valtin et reste des surfaces engazonnées. Au cours de la saison 2019, les attractions ont réalisé un C.A de 10.8 K€ HT, en augmentation de +21.8% par rapport à 2017.

- c) Exercice 2018/2019 pour la luge toutes saisons « Schlitte Mountain » :

9^{ème} exercice d'exploitation, avec 241 jours d'ouverture sur le total de l'année. L'installation était ouverte tous les jours pendant l'exploitation hivernale 2018-2019, les vacances de Pâques (6 avril au 5 mai), les vacances d'été (du 6 juillet au 1er septembre 2019) et tous les week-ends et jours fériés entre le 1^{er} avril et le 3 novembre 2019.

Au total durant l'exercice 2018/2019 : 93 945 passages, pour un C. A. HT de 468 K€ (en augmentation de 16.4%).

2 - Compte de résultat définitif exercice 2018/2019 (voir tableau ci-après)

Le Chiffre d'affaires annuel (8 126 K€ HT) est en baisse de - 5.5% par rapport à 2017-2018 ; le CA remontées mécaniques réalisé est en baisse de -7.5%.

La Bresse Labellemontagne est locataire des installations qu'elle exploite, Remy Loisirs, délégataire principal, étant titulaire des équipements ; leur coût d'amortissement et de financement est refacturé à La Bresse Labellemontagne « à l'euro » en application de la convention de subdélégation.

Les **frais de personnel, interne et externe**, (y compris la participation) sont en baisse de -9.2% par rapport à 2017/2018.

Les coûts d'entretien, globalement, les achats et autres charges externes diminuent de - 140 K€, soit -4.2% par rapport à 2017/2018 où les coûts avaient été contenus du fait des dispositions particulières prises, liées à l'hiver difficile.

L'**Energie** : 556 K€ HT soit une baisse de -1.8% par rapport à 2017/2018. (Essentiellement coût en électricité nécessaire au fonctionnement des appareils RM pour 138 K€ HT et des enneigeurs pour 241K€ HT (-0.4% par rapport à N-1), coût des carburants et des lubrifiants 148K€ HT (-6.9%) essentiellement Gasoil non Routier, hausse due au fort enneigement de la station et de la hausse des prix du gasoil.

Entretien des remontées mécaniques (RM) : coût fournitures comprises = 952 K€ HT dont 111 K€ HT dédiés aux Grandes Inspections. Ce coût d'entretien correspond aux différents travaux d'entretien (notamment préventifs) effectués sur les différents appareils et à l'entretien des enneigeurs pour 45 K€ HT.

Prestations sous-traitées : 258 K€ HT, prestations de comptabilité, de direction technique commerciale et générale

Location : 40 K€ HT prise en location de matériel nécessaire à l'exploitation à l'entretien du domaine skiable et des appareils, ainsi qu'aux travaux du front de neige et des pistes VTT

Conformément aux termes des conventions de délégation et de subdélégation de service public, la Sté LA BRESSE LABELLEMONTAGNE intervient en tant que subdélégataire du délégataire principal, la société REMY LOISIRS, et le coût de revient exact des matériels acquis par REMY LOISIRS et fournis au subdélégataire, est positionné comptablement en tant que redevance de subdélégation, dans le poste des Redevances.

Le poste **Redevances** : 1495 K€ HT est composé de la redevance de subdélégation de 1136 K€ HT et de la redevance à la Commune, proportionnelle au chiffre d'affaires, s'élevant à 359 K€ HT.

Autres frais généraux : 585 K€, en baisse de -6.5%, principalement les assurances, honoraires, frais affranchissement et de téléphone, charges locatives et du budget publicité ; le transport clients (navettes Pont de Bramont) est de 82 K€ HT

Au regard de l'activité, les charges d'exploitation, y.c le coût de l'outil de travail, ont été contenues, en baisse de -7% par rapport à 2017/2018.

Le **résultat d'exploitation** s'établit à + 1 521K € en amélioration de 71 K€ par rapport à 2018.

Après incidence positive d'un résultat exceptionnel de 113 K€ (subventions, rattrapage Fillon suite contrôle Urssaf, le résultat net d'impôt, se traduisant par un résultat exceptionnel de +126 K€, le subdélégataire, La Bresse Labellemontagne, opère un résultat net d'impôt, avant rémunération du gestionnaire et du capital, ressort bénéficiaire de + 977 K€, soit 12% du C.A.

LA BRESSE LABELLEMONTAGNE

Annexe 1

	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	Variations	
	au 31/08/2013	au 31/08/2014	au 31/08/2015	au 31/08/2016	au 31/08/2017	au 31/08/2018	au 31/08/2019	2018/2019	et A-
								en Euros	en %
CA RM ET ANNEXES	7 588 121	5 445 456	6 814 409	5 827 490	6 473 327	7 896 854	7 301 094	-595 760	-7,54%
<i>Ca Net taxes REM méca Hiver</i>	7 427 404	5 278 785	6 558 391	5 529 715	6 164 964	7 504 112	6 937 957	-566 155	-7,54%
<i>Ca Net taxes REM méca été</i>	75 867	97 520	169 500	203 767	203 718	257 508	239 863	-17 645	-6,85%
<i>Ca annexes</i>	84 850	69 151	86 518	94 007	104 645	135 234	123 274	-11 960	-8,84%
AUTRES CA	582 220	514 660	568 043	634 510	664 540	698 817	824 852	126 035	18,04%
<i>Ca Schlitte Mountain</i>	348 698	341 132	355 928	391 919	440 475	401 941	468 434	66 493	16,54%
<i>Ca Photos Schlitte Mountain</i>	20 748	20 101	16 957	18 763	20 277	16 515	18 317	1 802	10,91%
<i>Ca Keycard</i>	142 826	101 752	141 266	131 896	149 294	208 448	175 772	-32 676	-15,68%
<i>Ca Attractions été</i>	9 639	7 130	13 750	23 838	13 283	8 849	10 783	1 934	21,86%
<i>Ca divers</i>	60 309	44 545	40 142	68 094	41 211	63 064	151 546	88 482	140,31%
CHIFFRE AFFAIRES NET TOTAL	8 170 341	5 960 116	7 382 452	6 462 000	7 137 867	8 595 671	8 125 946	-469 725	-5,46%
% var. A/A-1	14,71%	-27,05%	23,86%	-12,47%	10,46%	20,42%	-5,46%	-25,89%	-126,76%
Achat Restau/Magasin/Boutique	67 300	46 073	52 062	42 636	52 788	85 515	68 344	-17 171	-20,08%
TOTAL CHARGES EXPLOITATION SITE	4 392 659	3 368 992	4 145 786	3 324 909	3 653 416	4 779 250	4 366 063	-413 187	-8,65%
<i>Salaires</i>	2 249 786	1 773 467	2 293 213	1 925 979	2 109 389	2 770 897	2 439 993	-330 904	-11,94%
<i>Energie</i>	722 035	576 693	645 058	478 056	499 578	561 034	555 994	-5 040	-0,90%
<i>Entretien, Fourniture RM</i>	1 066 278	688 504	886 387	535 626	679 440	1 029 439	966 801	-62 638	-6,08%
<i>Location/matériel/équipement</i>	29 865	31 864	26 997	48 203	40 641	34 084	40 085	6 001	17,61%
<i>Frais de pub/promo/déplacements/réception</i>	97 027	107 284	72 779	140 237	98 871	144 958	100 727	-44 231	-30,51%
<i>Frais bancaires</i>	25 789	18 133	23 142	24 122	27 969	34 952	38 162	3 210	9,18%
<i>Frais généraux divers</i>	201 879	173 047	198 210	172 686	197 528	203 887	224 301	20 414	10,01%
E.B.E "SITE" (EBE= Excédent Brut d'exploitation)	3 710 382	2 545 051	3 184 604	3 094 454	3 431 663	3 730 906	3 691 539	-39 367	-1,06%
% var. A/A-1	9,90%	-24,62%	21,59%	21,59%	7,76%	17,15%	19,30%	2,14%	12,48%
TOTAL CHARGES ADMINISTR. HORS EXPLOITATION	424 102	386 834	402 069	401 114	402 854	466 174	491 595	25 421	5,45%
<i>Assurance</i>	90 715	98 595	103 464	102 204	96 984	105 964	108 666	2 702	2,55%
<i>Honoraires</i>	31 330	23 644	37 168	31 291	35 040	28 397	51 764	23 367	82,29%
<i>Frais de siège</i>	208 224	192 221	183 549	198 690	218 819	247 392	258 547	11 155	4,51%
<i>Impôts et taxes</i>	93 833	72 374	77 888	68 929	52 011	84 421	72 618	-11 803	-13,98%
EBE CORRIGE APRES CH. ADMINISTR.	3 286 280	2 158 217	2 782 535	2 693 340	3 028 809	3 264 732	3 199 944	-64 788	-1,98%
% du C. A Net Total	40,22%	36,21%	41,68%	41,68%	42,43%	37,98%	39,38%		
COUT OUTIL DE TRAVAIL	2 521 264	2 265 926	2 292 757	2 097 726	2 087 603	1 882 816	1 704 669	-178 147	-9,46%
<i>Redevances / concession</i>	2 236 914	1 850 378	1 838 737	1 629 134	1 650 064	1 634 254	1 495 377	-138 877	-8,50%
<i>Location longue durée matériel</i>	297 963	317 490	274 793	246 514	219 184	218 246	213 787	-4 459	-2,04%
<i>Dotation aux amortissements</i>	164 271	136 788	145 879	146 764	154 702	156 932	171 958	15 026	9,57%
<i>Dotations aux provisions</i>	-178 179	-38 667	33 321	75 302	58 647	-127 727	-177 519	-49 792	38,98%
<i>Frais Financiers</i>	295	-63	27	12	5 007	1 111	1 066	-45	-4,05%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	89 128	102 274	162 395	124 418	228 713	110 944	133 405	22 461	20,25%
<i>Charges exceptionnelles</i>	6 848	1 257	1 588	1 338	1 100	19 121	3 246	-15 875	-83,02%
<i>Produits exceptionnels</i>	95 976	103 531	163 983	125 756	229 813	130 065	136 651	6 586	5,06%
RESULTAT FINANCIER	-769	702	-5 145	-2 921	-2 921	-5 082	-798	4 284	84,30%
RESULTAT COURANT	853 375	-4 733	647 028	717 111	1 166 997	1 487 778	1 627 882	140 104	9,42%
Participation	113 825	1 433	76 371	91 620	156 474	185 552	203 318	17 766	9,57%
Impôt Société	211 514	-54 755	106 080	146 502	294 738	375 759	447 388	71 629	19,06%
RESULTAT NET	528 036	48 589	464 577	478 989	715 785	926 467	977 176	50 709	5,47%

II – INVESTISSEMENTS – Exécution du programme DSP

Les investissements réalisés depuis la prise d'effet de la délégation s'inscrivent pour partie dans le cadre du programme de travaux d'aménagement et de construction défini dans le cahier des charges de la convention de délégation de service public, et pour le reste ce sont des investissements complémentaires qui se sont avérés indispensables pour mener à bien le programme de reconfiguration du front de neige et pour sécuriser la production de neige de culture.

TABLEAU DE SUIVI DES INVESTISSEMENTS D S P LA BRESSE-HOHNECK

		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2018
Programme DSP 2003	Remontées Mécaniques	105	780	0	400	0	6586	0	0	180	0	0	0	0	0	0	0
	Neige de Culture	446	0	170	0	0	0	205	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Luge d'été	0	0	0	0	0	0	0	700	0	0	0	0	0	0	0	0
	Bâtiments	627	0	1026	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	TOTAL	1178	780	1196	400	0	6586	205	700	180	0	3461	0	0	0	0	0
Réalisé / Prévisionnel	Remontées Mécaniques	130	310	0	0	0	112	2580	0	5890	311	370	59			165	0
	Neige de Culture	307	0	109	0	0	0	580	192	684	84	119	56	90	0	1039	159
	Luge d'été	0	0	0	0	0	0	0	1434	0	0	0	0	0	6		
	Bâtiments	0	1478	0	236	0	0	3463	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	TOTAL	437	1788	109	236	0	112	6623	1626	6574	395	489	115	90	6	1204	159

Concernant l'inventaire des biens, plusieurs investissements structurants relevant du service délégué ont été réalisés au cours de la délégation en complément du programme d'investissements de la convention de délégation initiale, et ont été répertoriés dans tous les rapports annuels successifs.

Afin de répondre aux attentes de la clientèle, population citadine en recherche de naturalité des équipements et des services, il est nécessaire d'améliorer le produit « station » et donc nécessaire d'assurer la continuité des investissements. Il semble fondamental de réaliser en priorité :

- L'amélioration des installations secteur Ecole – 4 saisons,
- L'accroissement des zones de stationnement
- Le remplacement du TSF de La Lande

Ces investissements devraient être engagés dans les meilleurs délais, pour les raisons citées ci-dessus.

Un programme d'investissement visant à la modernisation des équipements de production de neige de culture pour un montant consolidé de 1.7 millions d'euros HT, a été réalisé en automne 2017 et était opérationnel pour l'hiver 2017-2018, investissement primordial pour sécuriser le domaine skiable.

Cette modernisation a consisté en :

- La rénovation du système de pompage d'eau à l'adduction et de surface pour quasiment doubler le débit instantané de l'installation,
- L'amélioration du système de filtration pour un meilleur fonctionnement des enneigeurs,
- L'augmentation de la pression d'eau dans le réseau pour une mise en oeuvre d'enneigeurs moins énergivores sur le haut du domaine skiable,
- Le remplacement d'enneigeurs existants par 60 enneigeurs plus performants en terme de rendement énergétique sur les pistes les plus fréquentées.

L'objectif au travers de cette modernisation de l'installation de neige de culture c'est principalement l'augmentation du débit instantané pour une meilleure utilisation des périodes de froid, rendant possible la constitution du manteau neigeux, la mise en activité du domaine skiable, et donc l'embauche des salariés saisonniers plus précocement. Cette modernisation a permis également la mise en oeuvre des technologies innovantes et moins énergivores.

La production de neige de culture réalisée plus en amont dans la saison a permis sur les deux premières années de fonctionnement écoulées d'arrêter l'installation avant les vacances de février, et donc à la Régie Municipale d'Electricité de concentrer sa production pendant ces vacances sur les besoins en électricité autres de la commune.

La sécurisation de l'activité économique du domaine skiable, au travers de la constitution plus rapide du manteau neigeux, est un vecteur de confiance pour les clients dans le choix de la destination.

1 - Investissements 2018/2019

Poursuite des investissements attachés à la DSP, liste ci-dessous non exhaustive :

- Renouvellement d'équipements

- 1 Engin de damage standard Select
- 1 Camionnette 9 places
- 1 Ensemble Réseau radio DMR
- 1 Ensemble Filet et pare-neige piste Bourvil
- 1 Ensemble mobilier piste Opouland
- 1 Ensemble matelas piste HS – mousse PE
- 2 Traineaux évacuation piste
- 1 Ensemble bureaux et chaises de bureau
- 1 Ensemble table et chaises de réunion
- 1 Ensembles filtres et stores fenêtres
- 2 Ordinateurs
- 2 Barrières parking
- 1 Ensemble conduite adduction usine à neige
- Rachat de 1 dameuse, 1 motoneige et 1 véhicule 4*4 en fin de crédit-bail

- Nouveaux équipements

- 1 Ensemble travaux de confinement et anti-débordement usine à neige
- 1 Abri de vidange Tk Casquette
- 1 Serveur informatique
- 1 Télécommande télésiège La Lande
- 1 Télécommande télésiège Petit Artimont
- 1 Déneigeuse fraise à neige
- 1 Enneigeur ventilateur
- 1 Ethylo-test électronique
- 1 Cloisonnement local informatique
- 1 Dynamomètre
- 1 Compteur Flucke
- 1 Ensemble palans
- 1 Ensemble banderoles piste Waouland

2 - Programme d'investissements 2019/2020

Poursuite des investissements attachés à la DSP. Les équipements suivants ont notamment été réalisés (liste ci-dessous non exhaustive) :

- Renouvellement d'équipements

- 1 Engin de damage standard Select
- 1 Pickup 4*4
- 2 Motoneiges
- 1 Ensemble 3 pompes à essence
- Rachat terme de crédit-bail motoneige

- Rachat terme de crédit-bail Boxer
- 1 Ensemble matelas pistes mousse PE
- 2 Traineaux
- 7 Chaises de bureau
- 1 Infrastructure téléphonie
- 1 Remplacement système Photoluge Schlitte Mountain

- Nouveaux équipements

- 1 Aire de détente Labell'aire au sommet du Petit Artimont
- 3 Appentis pour traineaux piste
- 1 Webcam Skaping sommet La Lande
- 1 Climatisation salle informatique Skishop
- 1 Poste bureautique Adjointe directeur exploitation
- 2 bornes vente en ligne VEL rechargement
- 1 Kiosque couvert La Lande -

3 – Travaux d'entretien réglementaires et réparations : (réalisés durant exercice 2019/2020)

- Remplacement du câble télési Ecole 3
- Travaux de réparation des enrobés du parking Nord et entrée parking Sud
- Grande inspection partielle du télésiège grand Artimont
- Révision d'un lot de pinces LPA télésiège de Vologne Express
- Révision d'un lot de pince TA
- Reprofilage de la piste Blanchemer au niveau intermédiaire
- Peinture intégrale des 2 téléskis du Kastelberg
- Création d'une terrasse au sommet du petit Artimont
- Création d'une terrasse couverte au bas de la Lande
- Finition du doublement de la conduite d'eau adduction usine à neige
- Réfection de l'abri des armoires électriques adduction usine à neige

-
4 – Projets 2020/2021 :

4.1) Projet d'amélioration installations secteur Ecole – 4 saisons

L'hiver 2019-2020 et son déficit prolongé d'enneigement est riche en enseignements. Il conforte dans les priorités d'investissements si besoin était. Le front de neige et le secteur Ecole demeurent le centre névralgique de la station, cœur de la fréquentation, de la vision du produit ski pour les visiteurs et de l'apprentissage du ski. C'est à ce titre qu'un projet d'amélioration des installations secteur Ecole est envisagé, visant à renforcer la capacité de production de neige de culture et à disposer de nouveaux équipements de remontées mécaniques facilitant l'exploitation hivernale et rendant possible l'exploitation et la diversification 4 saisons.

Ce projet consisterait en le remplacement des 3 téléskis Ecoles et du télési Les Feignes, soit un total de 18 ouvrages (pylônes et gares), par la création de 2 tapis bandes large, l'un de 210m permettant d'accéder au sommet de la piste et l'autre de 80m permettant l'apprentissage du ski pour les débutants.

Un deuxième volet porterait sur la production de neige de culture, avec une amélioration de la capacité de production par la mise en place d'une nouvelle unité de production au sommet des pistes Ecoles plus fiable et productive au regard des températures, permettant la production de neige plus en amont de la saison.

Ces deux équipements pourraient faire partie intégrante du cahier des charges du prochain contrat de DSP.

4.2) Projet d'extension du parking lieu-dit « Belle Hutte »

Le projet de création d'un parking, investissement hors programme DSP initial, reste d'actualité. Il pourrait faire partie intégrante du cahier des charges du prochain contrat de DSP.

L'extension du parking de Belle-Hutte, motivée avant tout pour répondre à la problématique de sécurité publique liée à la fréquentation de la station de ski de La Bresse-Hohneck, constituerait dans ce cadre une importante amélioration des conditions de circulation et de stationnement en période de forte affluence (vacances de février, de Noël, week-ends de janvier).

En effet, les parkings existants, ainsi que les ronds-points et accotements de la départementale reliant la station de ski (D34d), sont saturés pendant la saison de ski, durant les périodes de forte fréquentation. Cela perturbe la circulation routière, les stationnements sauvages des usagers à défaut de place risquant notamment d'entraver l'accès des services de secours et d'incendie à la station et au secteur résidentiel de Belle-Hutte dans des délais normaux.

Le projet d'extension de parking permettrait de sécuriser les stationnements des usagers de la station, évitant les stationnements gênants le long de la route, et donc de fluidifier la circulation routière ; cela améliorerait également la sécurité des piétons. En ce sens, le projet relève donc de la sécurité publique.

Le projet se trouve pour autant mis en suspens, dans l'attente d'un cadre approprié pour la réalisation de cet investissement.

III – Saison Hiver 2019/2020 -

1 – Déroulement de la saison

A la date du 1^{er} juin, 9 mois après le début de l'exercice 2019/2020, force est de constater que l'entreprise a été impactée par deux crises majeures : un hiver difficile avec un enneigement déficient et des températures très supérieures à la moyenne qui a particulièrement impacté le massif vosgien, et la pandémie Covid-19 à l'échelle planétaire.

Faits particulièrement marquants :

En lien avec l'hiver difficile, un premier dossier de recours à l'activité partielle a été engagé fin décembre 2019 (6^{ème} dossier demandé au cours des 7 dernières années, mais pas de dossier mis en œuvre au cours des 3 années précédentes). Entreprise en activité partielle à partir du 6 janvier 2020, 23 salariés au chômage sur le mois de janvier. La situation s'améliore début février où l'ensemble des salariés rejoignent l'entreprise.

Avec la survenance de la pandémie Covid 19 et les mesures de confinement prises au niveau national, deuxième dossier de recours à l'activité partielle mi-mars. L'ensemble des salariés permanents sont placés en activité partielle à compter du 18 mars. La reprise du travail se fera le 11 mai 2020 sur site. A noter que plusieurs salariés ont travaillé ponctuellement en télétravail pendant cette période.

Concernant le déroulé chronologique de l'hiver, l'ensemble des installations étaient en veille et opérationnelles, comme chaque année, à partir de mi-novembre. Deux chutes de neige sont enregistrées en amont de la saison les 18 et 19 novembre, et du 9 au 13 décembre, une semaine avant le début des vacances de Noël. Un redoux viendra faire fondre la quasi-totalité de cette neige sur la semaine précédant Noël.

Au cours de cet hiver où vents chauds de Sud Sud/Ouest, inversions de températures et températures largement supérieures à la moyenne se succèdent tout au long de l'hiver, il est opéré une campagne d'enneigement difficile où le moindre créneau de températures négatives est mis à profit. Il a fallu faire face tout au long de l'hiver à une quasi impossibilité de produire de la neige de culture sur le bas des pistes et particulièrement la piste Ecole, ainsi que sur certains secteurs des pistes Bourvil et Blanchemer, les conditions de température n'étant pas réunies. Pour pallier ce déficit de neige sur des zones stratégiques, des rotations de camions de neige seront organisés ponctuellement.

Ouverture de la station le samedi 21 décembre 2019, premier jour des vacances de Noël, avec un domaine skiable partiel, 7 pistes et 7 remontées mécanique, sur les pistes desservies par les télésièges Vologne Express, La Lande, Grand et Petit Artimont, et par les téléskis Ecoles.

Un constat : la station de La Bresse-Hohneck bénéficie d'un report de fréquentation des clients des autres stations du massif qui n'ont pas pu ouvrir leur domaine par manque de neige.

A compter du 30 décembre ouverture pour une semaine du secteur Chitelet Goulet. Le domaine partiel compte alors 14 pistes et 10 remontées mécaniques. La fin des vacances marque une progressive dégradation du manteau neigeux, le 24 janvier 2020 seules 2 pistes et 3 remontées mécaniques sont ouvertes.

Les conditions de froid de fin janvier permettront de conforter progressivement le manteau neigeux sur plusieurs pistes et de proposer 9 pistes et 8 remontées mécaniques le 25 janvier, jusqu'au 1^{er} février. Nouvelle dégradation météo accompagnée de vents forts oblige à fermer le domaine les 3 et 4 février. Réouverture le 5 février à la faveur d'une chute de neige et aidés par une nouvelle production de neige de culture, et pour le premier jour des vacances d'hiver, le domaine est ouvert sur 8 pistes et 7 remontées mécaniques.

Autre fait marquant : la tempête CIARA qui traverse le massif le 10 février, obligeant à fermer pour la 3^{ème} journée de la saison le 10 février, avant réouverture le 11 à la faveur d'une nouvelle chute de neige.

Les 2^{ème} et 3^{ème} semaines des vacances d'hiver se déroulent avec une forte fréquentation liée aux vacances de la Zone Grand Est, de la Belgique, et avec le report de fréquentation des clients des autres stations fermées du massif. Domaine partiellement ouvert proposant au plus fort une vingtaine de pistes ouvertes.

4^{ème} semaine : fréquentation en chute libre, effet conjugué d'un calendrier scolaire aux semaines déséquilibrées et de l'hiver difficile.

Suite à la dégradation de la situation d'enneigement, fin de la saison le 12 mars, soit 2 jours avant que l'ensemble des autres stations françaises ne ferment à leur tour avec la survenue de la crise sanitaire Covid-19.

Quelques chiffres :

Domaine skiable :

- A fonctionné 80 jours, du 21/12/2019 au 12/03/2020 (pour 100 jours en 2018/2019)
- Aucune session Aurore n'a eu lieu, et uniquement 14 saisons nocturnes entre le 15 et le 29/02/2020
- 224 184 journées skieurs, en retrait de -41.6% par rapport à 2018/2019,
- Baisse globale de -37.3% par rapport à la moyenne des 4 hivers précédents
- Cette saison se classe au 10^{ème} et dernier rang parmi les 10 dernières années en terme d'affluence, avec :
 - 1 689 940 passages -
 - CA TTC de 4 169 K€ en diminution de -46% en euros courants par rapport à la moyenne des 4 saisons précédentes

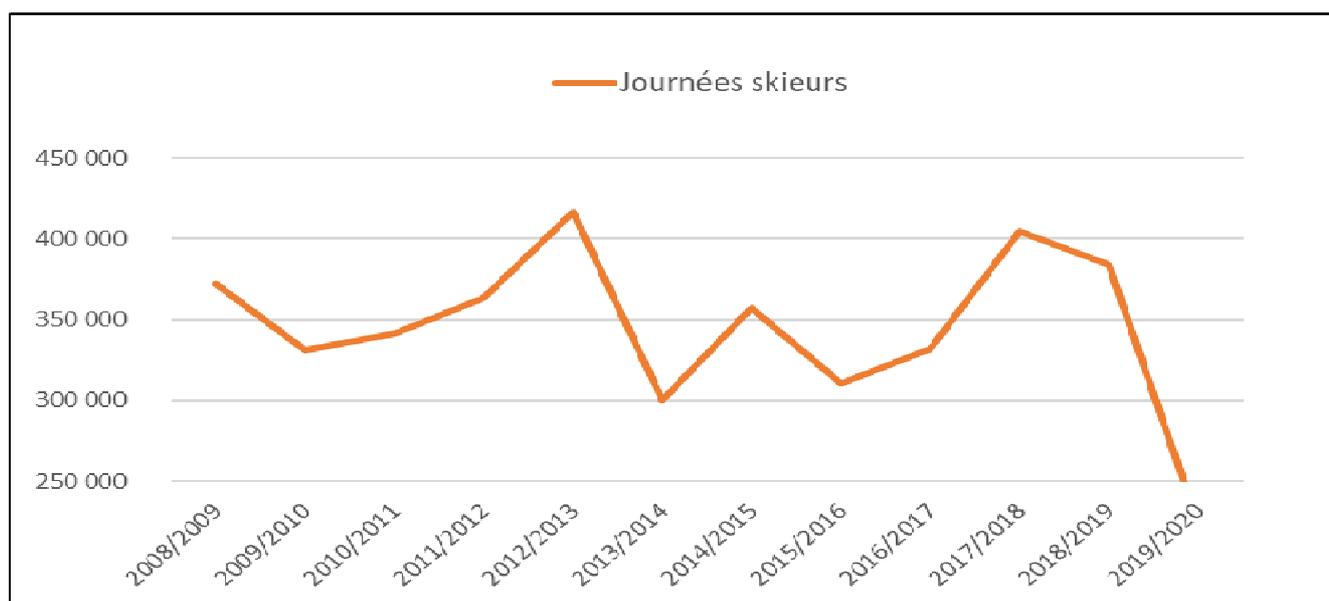
Luge Schlitte Mountain , du 01/09/2019 au 31/03/2020 :

- 35 100 passages de luge (-22% par rapport à la saison N-1), y compris les gratuités
- C.A de 187 K€ HT (206 K€ TTC) soit -3.1% par rapport à 2018/2019

Ci-après, statistiques de fréquentation de la station

Statistiques de Fréquentation Station La Bresse-Hohneck

Saison	Jours de Fonctionnement	Journées skieurs	Moyenne journées skieurs/jours	Nb passages / jrs skieurs
2002/2003	90	304 846	3 387	14
2003/2004	105	328 479	3 128	15
2004/2005	106	374 225	3 530	15
2005/2006	122	440 766	3 613	15
2006/2007	87	170 611	1 961	14
2007/2008	114	297 479	2 609	15
2008/2009	108	371 853	3 443	15
2009/2010	109	331 409	3 040	14
2010/2011	117	341 643	2 920	13
2011/2012	111	363 843	3 278	13
2012/2013	115	416 735	3 624	13
2013/2014	109	300 189	2 754	11
2014/2015	100	357 497	3 575	12
2015/2016	82	310 392	3 785	11
2016/2017	100	331 979	3 320	11
2017/2018	115	404 599	3 518	11
2018/2019	100	383 891	3 839	11
2019/2020	80	224 184	2 802	7



2- Neige de culture, données pistes

➤ Nivologie :

Plusieurs faits marquants ont marqué cette saison et compliqué le travail de production de neige : air particulièrement doux, plusieurs épisodes de vents violents, tempête Ciara entraînant une fonte importante du manteau neigeux, épisodes particulièrement pluvieux

L'hiver 2019-2020 aura donné seulement 3 véritables épisodes neigeux (18/19 novembre, 9 au 13 décembre, 26 février au 7 mars) entrecoupés de longues périodes anticycloniques avec inversions thermiques et de redoux.

Constat :

- Cumul de toutes les chutes de neige tombées : 320 cm (moyenne 381 cm sur 5 ans), faible hauteur de neige maximale observée à 1000 m d'altitude : 62 cm (moyenne de 110 cm sur les 5 dernières années)
- Absence de fortes gelées sur tout l'hiver

Trois personnes sont affectées à l'installation neige de culture, dont deux à l'année.

Pas de recours au renfort du personnel saisonnier, en lien avec le manque de fenêtres de froid significatives pour la production, mais équipes doublées pour assurer une présence 24h sur 24 lors des quelques périodes de froid.

STATISTIQUES NEIGE DE PRODUCTION

Annexe 13

TITRES	SAISON 2009/2010	SAISON 2010/2011	SAISON 2011/2012	SAISON 2012/2013	SAISON 2013/2014	SAISON 2014/2015	SAISON 2015/2016	SAISON 2016/2017	SAISON 2017/2018	SAISON 2018/2019	SAISON 2019/2020
Heures de froid de production	855	1 161	878	933	759	826	695	874	767	710	598
Heures de marche Usine neige	851	1 136	676	916	759	826	693	870	761	705	597
m3 de neige fabriquée	463 140	633 380	378 898	522 426	293 828	394 272	334 638	503 716	568 842	526 440	395 266
Moyenne débit eau	272	279	279	285	194	239	241	289	373	373	331
Hauteur de neige cumulée 1000 (en cm)	327	311	314	443	198	324	383	249	408	347	320
Jours ouverture	109	117	111	115	109	100	82	102	115	100	78

➤ Pistes – Secours

Le service des pistes est constitué d'un responsable des pistes, de trois chefs de secteur piste, d'un régulateur secours et de onze pisteurs secouristes brevetés premier degré. Il a en charge l'ensemble du travail de sécurisation du domaine skiable.

Depuis la saison 2011, le service des pistes dispose d'un poste basé à Belle-Hutte. Le poste avancé du front de neige est situé dans le bâtiment de la résidence Les Grandes Feignes, dans le but d'apporter plus de confort et de réduire l'impact visuel des bâtiments sur le front de neige. Ce poste permet d'opérer les secours lors des nocturnes et le suivi à proximité de l'accueil clientèle.

Deux postes secondaires sont situés sur deux points hauts du domaine skiable, situés au sommet du télésiège de La Lande et au sommet du télésiège du Petit Artimont, permettant de disposer de matériels sur le domaine skiable, de sécuriser un blessé si nécessaire et aux pisteurs d'accéder gravitairement aux pistes.

La commission de sécurité des pistes sous la présidence de Mr le Maire Hubert ARNOULD s'est déroulée comme chaque année en 2 temps. Le volet terrain s'est tenu le 9 mars 2020, en présence de M. Nicolas REMY. Du fait du manque de

neige et du peu de pistes ouvertes, pas de remarque particulière. Le volet réunion s'est déroulé le 18 novembre 2019, toujours en présence de M. Nicolas REMY. Pas de demande particulière à mettre en place pour la station en amont de la saison 2019/2020.

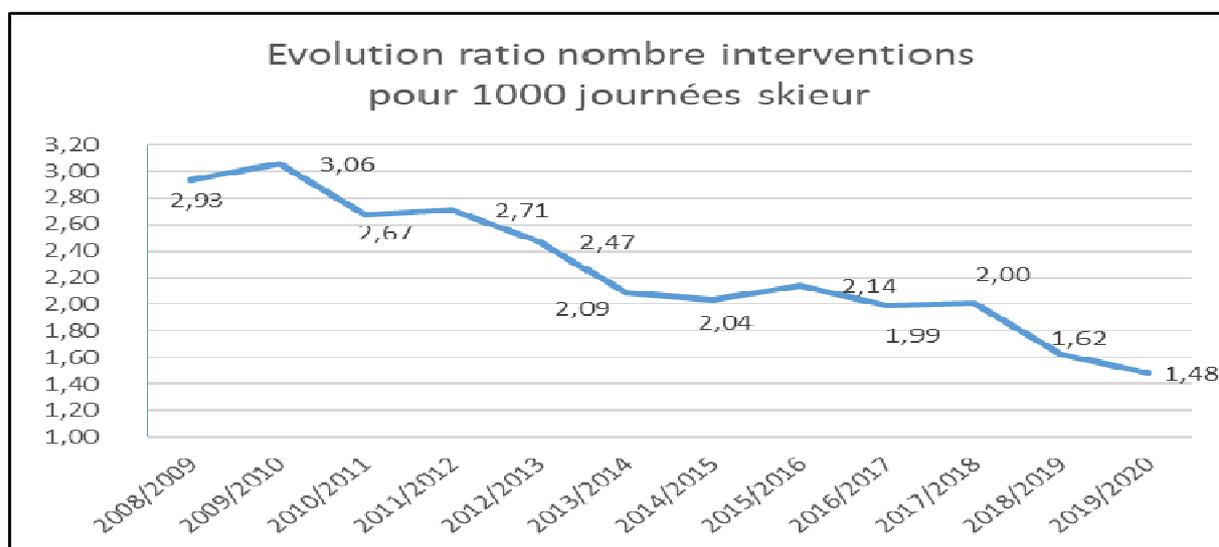
Les évacuations se font soit par ambulance à partir des routes départementales RD34 et 430, soit par hélicoptère, suivant la procédure communiquée par la Commune.

Les zones d'atterrissage de l'hélicoptère DZ sont réparties sur l'ensemble du domaine skiable : sommet Artimont, barrage de La Lande, poste de secours de Belle Hutte...)

Au cours de la saison d'hiver 2019/2020, le service des pistes a réalisé 332 interventions dont 214 évacuations (135 avec traîneaux, 50 avec scooters, 0 zone exceptionnelle, 2 évacuations par hélicoptère, 28 petits secours - et 118 petits secours actes gratuits).

Les évacuations ont été au nombre de 137 : 77 vers le centre hospitalier de Gérardmer, 51 vers le centre hospitalier de Remiremont, 8 vers le centre hospitalier de Saint-Dié, 1 maison funéraire La Bresse.

Le ratio du nombre d'interventions pour 1.000 journées-skieur est en franche diminution pour cette saison. Cela confirme l'amélioration constatée au cours des dernières années, grâce notamment à toutes les actions menées en lien direct avec la saison difficile.



➤ **Damage :**

Le service damage est composé d'un responsable, d'un adjoint et de 13 conducteurs d'engins de damage. Ce service a la charge, chaque nuit, d'entretenir les 34 pistes du domaine skiable ainsi que la gestion des deux entreprises extérieures assurant le déneigement des 4 parkings.

Equipements à disposition : 6 engins de damage dont 3 machines treuil + accessoires et un AEBI équipé d'une turbine investissement dans une dameuse neuve en remplacement d'un engin de damage existant en amont de la saison hiver 2018-2019.

- 2 088 heures de damage contre 5 420 heures durant l'hiver 2018/2019, ce qui s'explique par une saison plus courte.

Cette saison marquée par des températures douces avec de gros épisodes pluvieux a rendu le travail de damage complexe. D'importants mouvements de neige dans les pistes ont été nécessaires pour conserver un domaine ouvert.

3- Données appareils Remontées Mécaniques :

Le service exploitation est composé d'un directeur d'exploitation, de 5 chefs de secteur et de 70 à 80 salariés en charge de l'exploitation des remontées mécaniques. La maintenance est assurée par un responsable, son adjoint et 7 techniciens.

Les 10 téléskis, 4 télésièges à pinces fixes et 2 télésièges à pinces débrayables ont fonctionné :

- 5 560 heures pour 1 689 794 passages, soit -58.7% par rapport à 2018/2019.

La conformité des remontées mécaniques est vérifiée par la société HALEC pour le compte de la société, et par le STRMTG (services techniques des remontées mécaniques et des transports guidés) Bureau Nord Est basé à BESANCON pour le compte de l'autorité de tutelle. A ce titre, les visites annuelles des câbles, les essais en charge et les grandes inspections sont réalisées conformément aux textes en vigueur. Chaque inspection est consignée et rapportée au STRMTG. Les missions de sécurité des personnels vis-à-vis des clients usagers sont étudiées lors du passage du STRMTG.

Le rapport de contrôle en exploitation du STRMTG Hiver 19/20 ne comporte que deux observations mineures sur le télésiège de Vologne express. Le STRMTG n'a, à priori, pas procédé à un contrôle incognito au cours de cette saison.

Labellemontagne s'est mise en conformité au 1^{er} octobre 2017 en déployant le SGS (Système de gestion de la Sécurité). Un manuel qualité, dédié à l'exploitation et à la maintenance des remontées mécaniques, définit les principes d'organisation retenus pour maîtriser les risques.

Le suivi de la bonne gestion SGS est effectué lors d'audits par un cabinet externe ; pas de contrôle périodique sur la saison 2019/2020.

Utilisation du système GIAT (gestion de l'information des arrêts des téléportés) de suivi des remontées mécaniques : Ce système de suivi, en temps réel, permet une anticipation des opérations de maintenance curative en saison.

La maintenance des appareils R M et du réseau d'éclairage pistes est assurée par les services techniques de l'entreprise, soit 8 personnes à l'année. La conformité des remontées mécaniques est vérifiée par le STRMTG Bureau Nord Est basé à BESANCON pour le compte de l'autorité de tutelle. A ce titre, les visites annuelles des câbles, les essais en charge et les grandes inspections sont réalisées conformément aux textes en vigueur.

4 – Données Billetterie :

La structure tarifaire des titres de transports permettant l'accès au domaine skiable de La Bresse-Hohneck a été reconduite dans son ensemble par rapport à la saison 2018/2019. Pour la saison 2018/2019, l'augmentation moyenne des tarifs a été de + 3%.

5 - Quelques éléments relatifs au personnel :

- Emploi de 65 personnes au maximum de l'exploitation d'hiver 2019/2020, réparties en 22 salariés permanents, 3 CDD, 40 saisonniers, 0 occasionnels.
- Effectif total : 41.76 salariés ETP (équivalent temps plein).
- Effectif d'embauche des employés handicapés est de 1,06 ETP.
- Effectifs constitués à 69% d'hommes et 31% de femmes.

- 7 stagiaires ont été accueillis durant la saison : 2 stagiaires pisteurs, 1 stagiaire découverte en BTS administratif, et 4 stagiaires découverte de classe de 3^{ème} pendant 3 à 5 jours répartis entre les différents services.

La Sécurité du travail est un objectif prioritaire et constant, et depuis 2009 une démarche sécurité au travail pour l'ensemble du personnel a été engagée et a abouti à l'obtention de la certification Management de la Santé Sécurité au Travail OHSAS 18001 en 2012 pour l'ensemble des activités du groupe Labellemontagne.

Dans la continuité de cette démarche, le Groupe Labellemontagne a obtenu la toute nouvelle certification ISO 45001 (version 2018) en Avril 2019, conjointement avec la certification ISO 9001 version 2015 par un nouvel organisme certificateur, AIO certification.

Cette certification est intervenue suite à l'audit de certification dans différents sites, dont La Bresse-Hohneck où l'audit a eu lieu le 29 mars 2019

Le groupe Labellemontagne est attentif à l'évolution des compétences des équipes.

- 4.17% de la masse salariale a été notamment consacrée au titre de la formation continue.

6) Redevances, taxes et contributions à la Collectivité (exercice clos 2018/2019)

REDEVANCES, TAXES et CONTRIBUTIONS à la COLLECTIVITE

	EXERCICES CLOS :						
	2018/2019	2017/2018	2016/2017	2015/2016	2014/2015	2013/2014	2012/2013
Redevance communale Remontées Mécaniques	349 082 €	373 028 €	308 248 €	278 762 €	329 618 €	264 914 €	372 129 €
Redevance communale Luge 4 Saisons Schlitte Mountain	10 295 €	10 475 €	11 040 €	7 932 €	8 249 €	9 176 €	8 935 €
Taxes Loi Montagne versées à la Commune	212 182 €	222 677 €	184 949 €	172 004 €	201 837 €	161 289 €	225 098 €
Cotisation à l'Office du Tourisme	1 167 €	994 €	994 €	994 €	990 €	984 €	1 340 €
Participation au Ski club (via ventes assurances)	2 626 €	2 158 €	1 935 €	1 935 €	2 295 €	1 847 €	2 626 €

7) Perspectives commerciales

➤ **Grilles tarifaires hiver 2020/2021 :**

Pour la saison hiver 2020/2021, les tarifs des forfaits des remontées mécaniques seront revus à la hausse de +2.5% sur la période rouge et de 2.5% également sur la période bleue.

Les tarifs bleus « enfant » seront revus à la hausse de + 0% à 0.99% (au lieu de 2.5%) afin de contenir les tarifs et favoriser l'apprentissage du ski.

Les tarifs demi-journée seront revus à la hausse de + 3.52% (hors tarif enfant) au lieu de 2.5%, pour recoller à la tendance du marché de proximité, massif des Vosges et Forêt Noire.

Les catégories tarifaires clients restent identiques à la structure établie les années précédentes avec notamment :

- Un tarif « Famille Tribu » accordant une réduction de 10% (mini 4 personnes de la même famille et 2 enfants de moins de 17ans)
- Un tarif « Enfants » applicable jusqu'à 12 ans révolus
- Un tarif « Réduit » applicable de 13 à 24 ans révolus et de 65 ans à 74 ans
- Gratuité accordée pour les enfants de – de 5 ans et les seniors à partir de 75 ans.

Initiée il y a 4 ans, l'orientation tarifaire famille sera renforcée pour la prochaine saison avec un prix d'appel représentant un effort tarifaire conséquent pour les forfaits saison hiver 2019/2020.

Par arrêté du 16 avril 2015, le Ministère de l'Education Nationale a fixé le **calendrier scolaire** des années 2014-2015 jusqu'à 2017-2018, dans le cadre de la mise en harmonie de ces calendriers avec l'institution des nouvelles grandes Régions en 2016. Ce faisant, une nouvelle répartition des régions dans les 3 zones A, B et C a également été arrêté. Ce calendrier est reconduit pour 2019-2020.

Depuis 2015/2016, dans le cadre de l'institution des nouvelles grandes régions, le Ministère de l'Education Nationale a modifié la répartition des vacances scolaires entre les zones A, B et C. La répartition entrée en vigueur en 2015-2016, inchangée depuis, a eu pour effet de concentrer une part très importante de la clientèle du massif des Vosges (Alsace, Lorraine, Champagne Ardennes, regroupées dans la région Grand Est, mais également les Hauts de France, la Normandie, ...).

Les analyses opérées sur l'évolution de ces zones démontrent qu'elle a eu statistiquement pour conséquence d'appauvrir, pour l'ensemble du ski français (et pas seulement pour le Massif des Vosges) la zone A en skieurs.

Source : G2A

	Anciennes zones (avant 2015)		Nouvelles zones	
	Nombre d'habitants	Poids dans la clientèle ski	Nombre d'habitants	Poids dans la clientèle ski
Zone A (Lyon)	25 M	36%	29 M	27%
Zone B (Marseille)	24 M	37%	17 M	42%
Zone C (Paris)	15 M	27%	18 M	31%

Pour la saison 2020/2021, la semaine de vacances belges viendra renforcer la fréquentation des zones A et C sur la 2^{ème} semaine des vacances de février. Les 2 dernières semaines sont sur la zone B (Grand Est).

Il est à craindre que le scénario constaté au cours de la saison 2019-2020 se renouvelle sur la 1^{ère} semaine avec une fréquentation très faible sur la 1^{ère} semaine des vacances où seule la zone A sera présente.

Les instances professionnelles, institutionnelles interviennent pour faire valoir la proposition de repositionner la Région Hauts de France dans la zone A, ce qui rééquilibrerait un peu la répartition. Il est important que les instances représentatives des Vosges et de la Région fassent que la voix du tourisme vosgien soit entendue dans les ministères parisiens.

➤ Grilles tarifaires été 2021 :

Pour la saison Eté 2021, les tarifs des forfaits des remontées mécaniques seront revus à la hausse (+2.5%).

Les catégories tarifaires clients restent identiques à la structure établie les années précédentes avec notamment :

- Un tarif « Famille Tribu » accordant une réduction de 5%
- Un tarif « Enfants » applicable jusqu'à 12 ans révolus

- Un tarif « Club VTT accordant une réduction de 5%

Les tarifs des tickets luge « Schlitte Mountain », « Waouland attractions » et « Air Bag bouée » seront revus à la hausse de +2.5%.

➤ **Actions commerciales :**

De nouvelles opportunités s'offrent aux acteurs du tourisme de la région Grand Est, dans le cadre du nouveau pacte de destinations. Les Vosges figurent parmi les 5 destinations retenues, rendant possible un co-financement des actions de communication par la région Grand-Est à hauteur de 50 %.

La Bresse Labellemontagne, partenaire du Pacte de destination Vosges 2019 et de la campagne de communication 2019/2020, envisage de renouveler ce partenariat.

La Bresse Labellemontagne s'inscrira cette année encore en complémentarité des actions commerciales engagées par les différents opérateurs touristiques (OTL, SIVU Tourisme, Département, Massif des Vosges, ...) en ciblant les marchés de proximité, de la région parisienne et du Benelux.

Nous réfléchissons également à développer un positionnement de station facilitant l'apprentissage du ski et du vélo. En amont des actions commerciales, il conviendra de fédérer les différents acteurs de la vie locale concernés par ce positionnement et de se doter des infrastructures ad hoc.

8) Conclusion

La météo contraire au long de la saison 2019-2020 puis la survenue de la pandémie planétaire Covid 19 ont impacté doublement et durablement l'entreprise. Aujourd'hui, l'activité touristique reprend progressivement. Dès à présent, il faut apporter une double réassurance aux clients afin de leur donner envie de revenir si besoin en était, et de conserver la confiance en la capacité de l'Entreprise à offrir une bonne skiabilité sur le domaine skiable, à accueillir les clients en sécurité et plus particulièrement au regard de la pandémie.

La modernisation constante de l'outil de production de neige de culture a permis de maintenir la skiabilité sur le domaine cet hiver pendant 80 jours, là où toutes les autres stations du massif ont été en grande difficulté. L'effort d'investissement dans cet outil de production de neige de culture doit être poursuivi dans les années à venir pour continuer à proposer un produit ski attrayant, tenant compte des évolutions climatiques.

La sécurité sanitaire dans le contexte de la pandémie a fait évoluer les habitudes de consommation pendant le confinement. La période de sortie du confinement semble dessiner les contours d'attentes et d'aspirations différentes chez les visiteurs/touristes du massif. Il faudra être vigilant à comprendre et suivre ces évolutions afin de s'assurer que l'offre touristique reste en phase avec ces attentes et aspirations, dont certaines nées ou grandies durant cette période inédite du confinement.

Pour autant, les conséquences économiques sont déjà visibles pour de nombreuses entreprises dont La Bresse Labellemontagne. Les incertitudes demeurent : la durée de cette crise sanitaire, les nouveaux modes de consommation et la réassurance des clients, sans parler d'un possible nouvel hiver difficile. On ne sait pas aujourd'hui mesurer ces impacts sur les activités pour la saison été 2020 et les suivantes, hiver 2020/2021 et été 2021.

Concernant l'offre d'équipements et de services de la station de La Bresse-Hohneck, il apparaît essentiel de travailler rapidement à l'amélioration du produit « station » toutes saisons, afin de répondre aux attentes de la clientèle, population citadine, en recherche de naturalité et de nouvelles expériences. Cette diversification, nécessaire pour renforcer l'attractivité de la commune, est également prépondérante pour garantir à terme la pérennisation des activités.

La Bresse Labellemontagne est favorable à poursuivre ce but commun visant à asseoir le plus efficacement possible la notoriété et l'attractivité de la station de La Bresse dans ce contexte difficile, en renforçant les synergies les partenariats avec la commune et l'OTL.

Le terme de la convention de délégation de service public étant proche, les futurs investissements en lien avec l'exploitation des remontées mécaniques comme de neige de culture, sont à prévoir avec le prochain contrat de concession, et la commune aura à en préparer la programmation dans le cadre du prochain appel d'offres. L'expertise de Labellemontagne et ses retours clients sont à la disposition de la Commune pour l'évaluation des investissements nécessaires et des priorités.

***IV – CONTRATS AFFERMAGE M. Unal GOK pour
l'exploitation de : « Restaurant La Passerelle » et « Le
Bowling »***

La liasse comptable établie au 31 décembre 2019, lors de l'arrêté des comptes de l'exploitation du Restaurant-Bar « La Passerelle, et du « Bowling » par M. GOK, fait ressortir les quelques éléments suivants :

BILAN ACTIF NET AU 31 DECEMBRE 2019

	PASSERELLE	PASSERELLE A-1	ECART		BOWLING	BOWLING A-1	ECART		ACTIF GOK Unal	TOTAL ACTIF An-1	ECART	
			Euros	%			Euros	%			Euros	%
ACTIF IMMOBILISE												
IMMO INCORPORELLES												
IMMO CORPORELLES												
installation techniques	4 637	2 344	2 293		2 132	2 400	-268		6 769	4 744	2 025	
autres immo corpo	11 684	9 178	2 506		2 649	5 484	-2 835		14 332	14 662	-330	
IMMO FINANCIERES												
autres immo financière	2 400	2 400	0				0		2 400	2 400	0	
TOTAL II =	18 721	13 922	4 799	34,47%	4 781	7 884	-3 103	-39,36%	23 501	21 806	1 695	7,77%
ACTIF CIRCULANT												
STOCKS ET EN COURS												
mat première, appro	1 987	2 018	-31		857	909	-52		2 844	2 927	-83	
CREANCES												
autres créances	3 503	47 235	-43 732		1 543	1 425	118		5 047	48 660	-43 613	
VMP												
DISPONIBILITES	8 053	10 503	-2 450		20 536	64 388	-43 852		28 589	74 891	-46 302	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	0	2 490	-2 490			858	-858		0	3 348	-3 348	
TOTAL III =	13 544	62 245	-48 701	-78%	22 937	67 581	-44 644	-66%	36 481	129 826	-93 345	-72%
TOTAL ACTIF	32 264	76 167	-43 903	-58%	27 717	75 464	-47 747	-63%	59 981	151 631	-91 650	-60%

BILAN PASSIF NET AU 31 DECEMBRE 2018

	PASSERELLE	PASSERELLE A-1	ECART		BOWLING	BOWLING A-1	ECART		PASSIF GOK Unal	TOTAL ACTIF An-1	ECART	
			Euros	%			Euros	%			Euros	%
CAPITAUX PROPRES												
Capital social	-24 945	18 423	-43 368		- 29 499	4 449	-33 948		-54 444	22 872	-77 316	
Résultat de l'exercice	23 766	28 754	-4 988		42 483	17 928	24 555		66 249	46 682	19 567	
Subventions d'investissement	0	0	0				0		0	0	0	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-1 180	47 177	-48 357		12 984	22 376	-9 392		11 804	69 553	-57 749	
Autres fonds propres												
Provisions												
DETTES												
DETTES FINANCIERES												
Dettes auprès Ets de crédit (CBC)	543	535	8		239	174	65		783	709	74	
DETTES D'EXPLOITATION												
Dettes fournisseurs	16 385	14 993	1 392		7 218	5 170	2 048		23 603	20 163	3 440	
Dettes fiscales et sociales	16 515	13 462	3 053		7 275	4 642	2 633		23 790	18 104	5 686	
DETTES DIVERSES												
						43 102	-43 102		0	43 102	-43 102	
TOTAL DETTES	33 444	28 990	4 454	15,36%	14 732	53 088	-38 356	-72,25%	48 176	82 078	-33 902	-41,30%
TOTAL PASSIF	32 264	76 167	-43 903	-57,64%	27 716	75 464	-47 748	-63,27%	59 980	151 631	-91 651	-60,44%

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION au 31/12/2019

LA PASSERELLE	01/01/2019 31/12/2019	12 mois	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	Ecart	%
CHIFFRE AFFAIRES	280 797	100,00	249 023	100,00	31 773	12,76
Vente de marchandises - Achats de marchandises - Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue +Variation production stockée + Production immobilisée	280 797 2 422	100,00 0,86	249 023 2 846	100,00 1,14	31 773 - 423	12,76 - 14,88
PRODUCTION DE L EXERCICE	283 219	100,86	251 869	101,14	31 350	- 2,12
- Achats stockés approvisionnement - Variation des stocks et approvisionnement - Achats de sous-traitance directe	110 153 31	38,89 0,01	84 552 209	33,57 0,08	25 601 - 179	30,28 - 85,42
MARGE BRUTE PRODUCTION	173 036	61,10	167 108	66,35	5 928	3,55
MARGES (Commerciale + Production)	173 036	61,62	167 108	67,11	5 928	3,55
- Achats non stockés - Autres charges externes	52 838	18,82	48 325	19,41	4 513	9,34
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	120 198	42,81	118 784	47,70	1 414	1,19
+ Subventions d'exploitation - Impôts, taxes et versements assimilés - Autres impôts et taxes - Salaires et traitements - Charges sociales	2 463 6 900 - 59 169 27 627	0,88 2,46 - 21,07 9,84	8 502 6 804 - 62 755 24 890	3,41 2,73 - 25,20 10,00	- 6 039 95 - 3 586 2 737	- 71,03 1,40 - 5,71 10,99
EXCEDENT BRUT D EXPLOITATION	28 966	10,32	32 837	13,19	- 3 871	- 11,79
+ Reprises sur amortissements et provisions + Autres produits d'exploitation + Transfert de charges d'exploitation - Dotations aux amort., dépréciations et provisions - Autres charges de gestion courante	- 3 2 722 831	0,00 0,00 0,97 0,30	1 206 1 2 430 939	0,00 0,00 0,98 0,38	- 1 206 3 292 - 108	- 372,06 12,01 - 11,50
RESULTAT EXPLOITATION	25 417	9,05	30 675	12,32	- 5 258	- 17,14
Bénéfice-perte sur opérations en commun + Produits financiers - Charges financières	- 1 961		- -		1 961	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	23 456	8,35	30 675	12,32	- 7 219	- 23,53
Produits exceptionnels - Charges exceptionnelles	309 -	0,11 -	- 1 921	- 0,77	309 1 921	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	309	0,11	- 1 921	- 0,77	2 230	-116,11
- Participation des salariés - Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L EXERCICE	23 766	8,46	28 754	11,55	- 4 988	- 17,35

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION au 31/12/2019

LE BOWLING	01/01/2019 31/12/2019	12 mois	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	Ecart	%
CHIFFRE AFFAIRES	123 717	100,00	85 853	100,00	37 864	44,10
Vente de marchandises - Achats de marchandises - Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue +Variation production stockée + Production immobilisée	123 717 1 067	100,00 0,86	85 853 981	100,00 1,14	37 864 86	44,10 8,75
PRODUCTION DE L EXERCICE	124 784	100,86	86 834	101,14	37 950	52,85
- Achats stockés approvisionnement - Variation des stocks et approvisionnement - Achats de sous-traitance directe	11 518 53	9,23 0,04	12 695 27	14,62 0,03	- 1 177 79	- 9,27 - 298,08
MARGE BRUTE PRODUCTION	113 213	90,73	74 166	85,41	39 047	52,65
MARGES (Commerciale + Production)	113 213	91,51	74 166	86,39	39 047	52,65
- Achats non stockés - Autres charges externes	27 453	22,19	22 201	25,86	5 252	23,66
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	85 760	69,32	51 965	60,53	33 795	65,04
+ Subventions d'exploitation - Impôts, taxes sur rémunération - Autres impôts et taxes - Salaires et traitements - Charges sociales	1 085 2 625	0,88 2,12	2 932 2 130	3,41 2,48	- 1 847 496	- 62,99 23,28
EXCEDENT BRUT D EXPLOITATION	45 986	37,17	22 546	26,26	23 440	103,96
+ Reprises sur amortissements et provisions + Autres produits d'exploitation + Transfert de charges d'exploitation - Dotations aux amort., dépréciations et provisions - Autres charges de gestion courante	- 1 2 411 366	0,00 0,00 1,95 0,30	416 0 2 271 324	0,00 0,00 2,65 0,38	- 416 1 140 42	- 517,39 6,15 12,93
RESULTAT EXPLOITATION	43 211	34,93	20 367	23,72	22 844	112,16
Bénéfice-perte sur opérations en commun + Produits financiers - Charges financières	- 864		- 2 019		- 1 155	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	42 347	34,23	18 348	21,37	23 999	130,80
Produits exceptionnels - Charges exceptionnelles	136 -	0,11 -	- 421	- 0,49	136 421	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	136	0,11	421	0,49	557	- 132,38
- Participation des salariés - Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L EXERCICE	42 483	34,34	17 927	20,88	24 556	136,98

COMPTE DE RESULTAT au 31/12/2019

	PASSERELLE		Ecart		BOWLING		Ecart		COMPTE RESULTAT GOK Unal	COMPTE RESULTAT GOK Unal A-1		Ecart	
	PASSERELLE A-1		Euros	%	BOWLING 1	A-	Euros	%		Euros	%		
PRODUITS D'EXPLOITATION													
Montant net du CA Production vendue	280 797	249 023	31 773	12,76%	123 717	85 853	37 864	44,10%	404 513	334 876	69 637	20,79%	
Production stockée			0				0		0	0	0		
Production immobilisée	2 422	2 846	-423	-14,88%	1 067	981	86	8,75%	3 489	3 827	-338	-8,82%	
Subventions d'exploitation	2 463	8 502	-6 039	-71,03%	1 085	2 932	-1 847	-62,99%	3 548	11 434	-7 886	-68,97%	
Reprises, transfert de charges	0	1 206	-1 206	ns	0	416	-416	ns	0	1 621	-1 621	ns	
Autres produits	3	1	3	ns	1	0	1	ns	5	1	4	ns	
TOTAL PRODUITS EXPLOITATION	285 685	261 578	24 108	9,22%	125 870	90 182	35 688	39,57%	411 556	351 760	59 796	17,00%	
CHARGES D'EXPLOITATION													
Achat matières et autres appro.	110 153	84 552	25 601	30,28%	11 518	12 695	-1 177	-9,27%	121 671	97 247	24 424	25,12%	
Variation de stock	31	209	-179	-85,42%	53	-27	79	-298,08%	83	183	-100	-54,53%	
Autres achats et charges externes	52 838	48 325	4 513	9,34%	27 453	22 201	5 252	23,66%	80 291	70 525	9 765	13,85%	
Impôts et taxes	6 900	6 804	95	1,40%	2 625	2 130	496	23,28%	9 525	8 934	591	6,62%	
Salaires et traitements	59 169	62 755	-3 586	-5,71%	26 064	21 638	4 426	20,45%	85 233	84 393	839	0,99%	
Charges sociales	27 627	24 890	2 737	10,99%	12 170	8 582	3 587	41,80%	39 796	33 472	6 324	18,89%	
Cotisations personnelles de l'exploitant			0	#DIV/0!			0		0	0	0	#DIV/0!	
Dotations aux amort sur immo	2 722	2 430	292	12,01%	2 411	2 271	140	6,15%	5 132	4 701	432	9,18%	
Autres charges	831	939	-108	-11,50%	366	324	42	12,93%	1 196	1 263	-66	-5,23%	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	260 268	230 903	29 365	12,72%	82 660	69 815	12 845	18,40%	342 928	300 718	42 210	14,04%	
RESULTAT D EXPLOITATION	25 417	30 675	-5 258	-17,14%	43 211	20 367	22 844	112,16%	68 628	51 042	17 586	34,45%	
Produits Financiers													
Charges Financières - Intérêt et charges assimilées	1 961		1 961		864	2 019	-1 155	-57,21%	2 825	2 019	806	39,93%	
RESULTAT FINANCIER	-1 961	0	-1 961		-864	-2 019	1 155	-57,21%	-2 825	-2 019	-806	39,93%	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	23 456	30 675	-7 219	-23,53%	42 347	18 348	23 999	130,80%	65 803	49 023	16 780	34,23%	
Produits exceptionnels - s/opération en capital	309		309	ns	136				446	0	446	#DIV/0!	
Charges exceptionnelles		1 921				421	-421		0	2 342			
RESULTAT EXCEPTIONNEL	309	-1 921	2 230	ns	136	-421	557		446	-2 342	2 788	-119,03%	
TOTAL PRODUITS	285 995	261 578	24 417	9,33%	126 007	90 182	35 825	39,73%	412 001	351 760	60 242	17,13%	
TOTAL CHARGES	262 229	232 824	29 405	12,63%	83 523	72 255	11 269	15,60%	345 753	305 079	40 674	13,33%	
RESULTATS DE L'EXERCICE	23 766	28 754	-4 988	-17,35%	42 483	17 927	24 556	136,98%	66 249	46 681	19 568	41,92%	

Conclusion :

➤ Bowling :

- Un chiffre d'affaire de 123 717€ en hausse de 37 864€ (soit + 44.10%) par rapport à l'exercice 2018,
- Une marge brute en hausse de + 39 049€ par rapport à 2018
- Un résultat d'exploitation en hausse de + 22 843€ par rapport à A-1
- Un résultat de l'exercice 2019 de 42 483€ pour 17 927€ en 2018 soit hausse de + 24 556€

➤ Passerelle :

- Chiffre d'affaire de 280 797€ en hausse de 31 774 € (soit +12.76%) par rapport à 2018,
- Une marge brute en hausse de + 5 928€ par rapport à 2018
- Un résultat d'exploitation de 25 417€ en 2019, soit une baisse de -5 255 €
- Un résultat de l'exercice de 23 766€ pour 28 754€ en 2018, soit baisse de -4 988€

Le chiffre d'affaires de l'année 2019 est en nette progression par rapport aux exercices précédents. Compte tenu de la vétusté des équipements techniques du bowling, générant des pannes à répétition, des travaux d'amélioration ont été effectués fin du 2^{ème} semestre 2018 pour un montant de 75 000 € .

(Rappel : Fourniture et pose de machinerie pour 4 pistes de bowling existantes, Remplacement du mécanisme remonte boule, du système de scoring, de la caisse complète en conformité avec la loi fiscale 2018)

Cette dépense d'investissement a permis au délégataire de réaliser une activité bowling sans problèmes techniques, un investissement qui a donc largement contribué à la hausse du Chiffre d'affaires de cette activité.

➤ Redevance :

REDEVANCE 2019 - UNAL GOK

	C.A HT 2019	Calcul redevance	2019	Pour mémoire :	
				C.A HT 2018	redev. 2018
PASSERELLE	280 797 €	redevance de 5% sur partie CA > à 100 000 €	9 040 €	249 023 €	7 451 €
BOWLING	123 717 €	Redev. De 1% sur CA <= à 50 000€ Redev. De 5% sur CA > 50 000€ s/total	500 € 3 686 € 4 186 €	85 853 €	2 293 €
TOTAL	404 513 €		13 226 €	334 876 €	9 744 €

Documents fournis par le délégataire, pour l'exercice Année 2019 :

- Bilan et compte de résultat, établis par l'Expert-comptable, par entité (restaurant et Bowling)
Voir tableaux ci-dessus
- Inventaire des Immobilisations .